AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

Impression à partir d'une page du site internet de l'AMF

28 avril 2014

L'Autorité des marchés financiers et l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution mettent en garde le public contre les activités de plusieurs sites Internet et entités qui proposent des investissements sur le forex sans y être autorisés

L'Autorité des marchés financiers (AMF) et l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR) publient une mise à jour de la liste des sites Internet et entités proposant en France, sans y être autorisés, des investissements sur le marché des changes non régulé (forex). Ce communiqué est la huitième alerte émise par l'AMF et l'ACPR depuis le 7 juillet 2011 (*). Les informations contenues dans ce communiqué ne sont plus à jour.

Voici la nouvelle liste qui annule et remplace celle publiée le 28 janvier 2014.
Attention, ces sites peuvent évoluer très rapidement et cette liste n'a pas vocation à être exhaustive.

- www.4xp.com/fr / Forex Place Limited
- www.astonforex.com / Marketrade Ltd
- www.bforex.com / BFOREX Limited
- www.boursofx.com / Smart Invest
- www.cfxmarkets.com / CFB International Ltd
- www.elyseescapital.com / Elysees Capital

- www.finanzasforex.com / Evolution Market Group Inc
- www.forextrada.com / Forextrada
- www.forextradition.com / Forex Tradition
- www.fxcast.com / Surplus Finance SA
- www.fxntrade.com / Genus Group Ltd
- www.gcitrading.com / GCI Financial Limited
- www.haussman-invest.com / Haussman Invest
- www.ihforex.com / Investment House International
- www.ikkotrader.com / IP International service
- www.instaforex.com / InstaForex Companies Group
- www.integralbroker.com / IB International Ltd
- www.investcapitalmarkets.com / ICM WORLDWIDE Ltd
- www.itcfx.com / Investment Formula Corporation
- www.itnfx.com / International Traders Network FX
- www.jbc-pro.com / JBC Pro Limited
- www.justrader.com / MT Capital Partners
- www.motionforex.com / Motion Forex Ltd
- www.netotrade.com / Neto Trade Global Investment
- www.obroker.com / Landkey Enterprises Inc
- www.sunbirdfx.com / Sunbird Trading limited
- www.tmarkets.com / T Markets
- www.tradaxa.com / Sisma Capital Limited
- www.tradmaker.com / Trading Technologies Limited
- www.trader 369.com / IP International Service – AJ Browder

Avant de s'engager, vous devez vérifier que l'intermédiaire qui vous propose ou vous conseille des investissements figure bien sur la liste des établissements financiers autorisés à exercer en France (https://www.regafi.fr).

Si l'intermédiaire concerné ne figure pas sur ces listes, nous vous invitons fortement à ne pas répondre à ses sollicitations car celui-ci est en infraction avec la législation applicable et n'est pas tenu de respecter les règles élémentaires de protection des investisseurs, de bonne information ou de traitement des réclamations.

Vous avez des questions ?
Vous pouvez vous renseigner sur les sites internet suivants :
Assurance-Banque-Epargne Info Service : www.abe-infoservice.fr ou appeler au 0811 901 801 du lundi au vendredi de 8h à 18h.
AMF : http://www.amf-france.org ou appeler au 01 53 45 62 00 du lundi au vendredi de 9h à 17h.
ACPR : http://www.acpr.banque-france.fr

Contacts presse :
Direction de la communication de l'AMF - Caroline Leau - Tél. : +33 (0)1 53 45 60 39 ou +33 (0)1 53 45 60 28
Service Communication de l'ACPR - Geneviève Marc - Tél. : + 33 (0)1 49 95 42 59 ou + 33 (0)1 49 95 40 29

En savoir plus

Liste des établissements financiers autorisés à exercer en France (REGAFI)

[1] Communiqués de presse du 7 juillet 2011, 20 septembre 2011, 22 mai 2012, 06 juillet 2012, 08 avril 2013, 6 novembre 2013 et 28 janvier 2014.

SUR LE MÊME THÈME

S'abonner à nos alertes et flux RSS

MISE EN GARDE

PROTECTION DE L'ÉPARGNE

18 novembre 2020

L'AMF appelle les épargnants à la plus grande vigilance face à certaines activités de Laurent Chenot

MISE EN GARDE

PROTECTION DE L'ÉPARGNE

26 octobre 2020

L'AMF met en garde le public à l'encontre de la société Vuelex

MISE EN GARDE

PROTECTION DE L'ÉPARGNE

02 octobre 2020

L'AMF met en garde le public à l'encontre de la société ELG Capital Partners et de son site internet www.elgcapitalpartners.fr

Mentions légales :
Responsable de la publication : Le Directeur de la Direction de la communication de l'AMF. Contact : Direction de la communication, Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris Cedex 02